

[JJ MMM, AAAA]

Numéro ID de la demande : [Application ID]

**LETTRÉ D'OCTROI DE BOURSE POUR STAGE DE RECHERCHE GLOBALINK (SRG)
RENSEIGNEMENTS SUR LES VERSEMENTS ET LES CONDITIONS DE STAGE**

Bonjour,

Félicitations! Mitacs et [host professor full name] de [Canadian university name] ont retenu votre candidature pour la bourse de Stage de recherche Globalink 2024. Nous vous invitons donc à participer à un projet de recherche à [Canadian university name]. **Conformément à une entente avec [Canadian university name], Mitacs administrera votre financement.**

Stage de recherche Mitacs Globalink est un programme concurrentiel qui jumelle les étudiants et étudiantes internationales de grand talent, ayant une expertise de recherche pointue, avec des professeures et professeurs d'établissements postsecondaires canadiens. L'objectif est de travailler sur un projet de recherche d'intérêt commun de douze (12) semaines entre mai et octobre 2024. Le ou la professeur·e d'accueil responsable du projet canadien a choisi votre profil en raison de votre expérience et de vos compétences dans le domaine de recherche du projet, et de la contribution unique que vous y apporterez pendant votre séjour. **Les compétences requises pour votre rôle (conformément à la description de recherche ci-dessous) correspondent clairement à vos compétences, à votre éducation et à votre expérience de recherche.**

Détails concernant le stage de recherche

Établissement : [Canadian university name]
Professeur·e d'accueil : [Host professor full name]
Titre du projet de recherche : [Project title]
Code NOC : **41201 Assistants/assistantes d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire**
Description de la recherche : [Project description]
Pendant votre séjour, vous serez : [Student Roles]
Date de début : En tout temps entre le 1^{er} mai et le 31 juillet 2024 (à moins que Mitacs approuve d'autres dates)
Date de fin : Au plus tard le 31 octobre 2024 (à moins que Mitacs approuve d'autres dates)

[INTL PARTNER LOGO]

Thanks to our funding partners:  Merci à nos bailleurs de fonds.

Durée de la recherche :	12 semaines – les dates exactes doivent être choisies en collaboration par la personne stagiaire et le ou la professeur·e d'accueil. Des périodes plus courtes doivent être approuvées par la ou le professeur·e d'accueil et Mitacs. Des durées de plus de douze (12) semaines ne seront pas permises.
Heures de travail :	Quarante (40) heures par semaine.

Votre bourse couvre les douze (12) semaines de votre stage, à moins que vous ne fassiez moins de douze (12) semaines complètes, auquel cas la bourse sera accordée au prorata du temps réellement consacré au projet de stage.

En tant que stagiaire, en vertu du *Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés* sA25.2, vous entrez au Canada afin d'entreprendre des activités pouvant être considérées comme du « travail ». Vous pourriez donc demander une dispense de permis de travail au titre de la catégorie « [Stratégie en matière de compétences mondiales](#) ».

Pour participer à ce programme, vous devez demander une fiche de visiteur à votre premier point d'entrée canadien et demander que la remarque suivante soit ajoutée à la fiche : « Dispense de permis de travail à court terme de 120 jours — Politique d'intérêt public ». Vous devez obtenir une fiche de visiteur à la frontière pour documenter la preuve que vous avez la permission de travailler au Canada. Autrement, vous pourriez avoir des problèmes par la suite. Par exemple, vous pourriez ne pas pouvoir ouvrir de compte bancaire ou avoir des difficultés à obtenir un numéro d'assurance sociale (NAS).

En acceptant ce stage ainsi que les dispositions indiquées dans cette Lettre d'octroi de bourse, vous devrez suivre toutes les dispositions indiquées à l'*Annexe A : Conditions — obligations des stagiaires de recherche Globalink*.

Vous devrez suivre toutes les exigences en matière de voyage et de santé publique émises par l'Agence de la santé publique du Canada, votre province d'accueil et votre établissement d'accueil au Canada. Ces exigences peuvent changer en tout temps. Veuillez vous tenir au courant régulièrement à ce sujet en consultant le site suivant : https://voyage.gc.ca/voyage-covid?_ga=2.183764582.1707984567.1702916343-469931426.1702916342.

En arrivant à votre point d'entrée au Canada, vous devez avoir des documents justificatifs tels que :

- une copie imprimée de votre Lettre d'octroi de bourse;

- votre passeport valide (valide pour au moins six mois) et tout autre document exigé pour entrer au Canada (consultez <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/visiter-canada/exigences-admission-selon-pays.html>);
- la preuve que vous satisfaites aux exigences du stage qui vous est offert et que vous jouerez un rôle important dans le projet de recherche (par exemple, une preuve d'expérience de travail dans ce domaine de recherche), une attestation de l'approbation de vos examens médicaux par IRCC (le cas échéant) et des documents officiels relatifs à votre éducation (traduction certifiée de vos relevés de notes, de vos diplômes ou encore de vos certificats de correspondance);
- les documents d'immigration requis (c.-à-d. lettre d'introduction, données biométriques, visa de visiteur, autorisation de voyage électronique, s'il y a lieu);
- une copie imprimée de cette page Web : [Dispense de permis de travail de courte durée \(de 120 jours\) pour les chercheurs.](#)

Nous avons hâte de vous accueillir comme membre temporaire de l'équipe de recherche de l'établissement : [Canadian university name].

[Insert acknowledgement from spreadsheet]

Mitacs Globalink est mis en œuvre par Mitacs au nom des partenaires postsecondaires suivants :

Acadia University	Polytechnique Montréal	Université Laval
Algoma University	Queen's University	University of Alberta
Athabasca University	Royal Military College of Canada	University of British Columbia
Brandon University	Royal Roads University	University of Calgary
Brock University	Toronto Metropolitan University	University of Guelph
Cape Breton University	(previously Ryerson University)	University of Lethbridge
Carleton University	Saint Mary's University	University of Manitoba
Concordia University	Saint Paul University	University of New Brunswick
Concordia University of Edmonton	Simon Fraser University	University of Northern British Columbia
Dalhousie University	St. Francis Xavier University	University of Ottawa
École de technologie supérieure	St. Thomas University	University of Prince Edward Island
Emily Carr University of Art + Design	TÉLUQ-Université du Québec	University of Regina
HEC Montréal	Thompson Rivers University	University of Saskatchewan
INRS	Trent University	University of the Fraser Valley
Lakehead University	Trinity Western University	University of Toronto
Laurentian University	Université Bishop	University of Victoria
MacEwan University	Université de Moncton	University of Waterloo
McGill University	Université de Montréal	University of Windsor
McMaster University	Université de Sherbrooke	University of Winnipeg
	Université du Québec à Chicoutimi	



Memorial University of
Newfoundland
Mount Allison University
Mount Royal University
Mount Saint Vincent University
OCAD University
Ontario Tech University

Université du Québec à Montréal
Université du Québec à Rimouski
Université du Québec à Trois-
Rivières
Université du Québec en Abitibi-
Témiscamingue
Université du Québec en
Outaouais

Vancouver Island University
Western University
Wilfrid Laurier University
York University

Salutations distinguées,

Eva Reddington
Directrice, Mise en oeuvre et Expérience
Programmes et Compétences

Pièce jointe :

Annexe A : Modalités

Annexe B : Lettre à l'agent de l'ASFC



Annexe A : Modalités

Veillez noter que votre financement est fourni en accord avec [PARTNER NAME].

Obligations de Mitacs

a) Ententes financières

Mitacs sera responsable d'offrir ce qui suit :

1. une subvention pour le billet d'avion de 1 500 \$ CA;
2. une allocation de 175 \$ CA pour contribuer aux frais de transport de l'aéroport canadien jusqu'au lieu d'hébergement, à moins que l'établissement d'accueil n'en décide autrement;
3. une allocation de subsistance de 200 \$ CA par semaine, pour la durée de votre stage de recherche, pendant un maximum de 12 semaines;
4. une allocation de logement de 350 \$ CA par semaine, pour la durée de votre stage de recherche, pendant un maximum de 12 semaines;
5. Le paiement des frais administratifs ou de scolarité que votre établissement d'accueil canadien vous demande de payer, le cas échéant;
6. le remboursement des frais associés à la demande du document d'immigration (à concurrence de 240 \$ CA afin de pouvoir participer au stage de recherche);
7. faire le nécessaire pour vous fournir une assurance maladie canadienne couvrant la période des dates de votre stage, pour autant que vous ayez fourni ces dates à Mitacs lorsqu'elles vous ont été demandées. Il n'est pas garanti que vous receviez cette confirmation avant votre arrivée au Canada.

Conformément à la politique de financement de Mitacs, nous ne pouvons pas vous verser de fonds avant la date de début de votre stage. Pour recevoir le financement, les stagiaires doivent, sans exception :

- posséder une fiche de visiteur valide indiquant qu'ils et elles ont obtenu la permission de travailler au Canada pour la durée de leur stage;
- ouvrir un compte bancaire au Canada.

Les fonds seront alloués en trois (3) versements à la personne stagiaire et les dates et montants exacts lui seront communiqués par courriel en avril 2024.

b) Arrangements sur place

Vous êtes responsable de trouver et de réserver votre hébergement pour la durée de votre séjour au Canada. Mitacs vous fournira des outils pour vous aider dans votre recherche.

Mitacs sera responsable des aspects suivants de votre séjour au Canada :

1. vous fournir une assurance médicale d'urgence pour la durée de votre stage de recherche plus deux jours avant et deux jours après;
2. cours de perfectionnement professionnel ou des occasions de réseautage pour rehausser l'expérience de votre stage de recherche;
3. assignation d'une mentore ou d'un mentor Globalink approuvé par Mitacs que vous pourrez consulter au sujet de problèmes ou de questions qui se poseront au cours de votre séjour au Canada et qui sera votre personne-ressource en cas d'urgence (l'Université de l'Alberta propose ses propres mentores et mentors);
4. autres activités, à l'entière discrétion de Mitacs.

Obligations de la ou du stagiaire de Stage de recherche Globalink

Modalités de la bourse

1. Les stagiaires doivent participer au programme pendant 12 semaines consécutives et travailler un total de 40 heures par semaine pour le ou la professeur-e superviseur-e sur le projet de recherche, à moins d'une autre entente avec leur professeur-e d'accueil au Canada et approuvée par Mitacs. Vous devez également avertir votre superviseur-e de toute autre absence, qu'elle soit due à une maladie ou à d'autres obligations comme celle d'assister à des cours ou à des événements de Mitacs. Mitacs pourrait mettre fin à votre stage, à son entière discrétion, si vous ne respectez pas ces directives. Si la durée de votre stage doit être raccourcie, contactez Mitacs à assistance@mitacs.ca.
2. Cette bourse est subordonnée à l'autorisation de la libre circulation transfrontalière des stagiaires à des fins de recherche par les gouvernements canadiens, l'établissement d'accueil, ainsi que le gouvernement de votre pays d'attache. Si, pour une quelconque raison, vous ne pouvez pas voyager au Canada, cette Lettre d'octroi de bourse sera annulée. Veuillez noter que les frais que vous pourriez avoir engagés ne vous seront pas remboursés si vous n'êtes pas en mesure de voyager vers le Canada pour votre stage. Veuillez vous assurer de suivre les instructions de Mitacs en préparation pour votre stage et de ne pas engager de tels frais en contravention des directives de Mitacs.
3. Lors de votre arrivée au Canada et pour toute la durée de votre séjour, il vous incombe de suivre tous les protocoles et toutes les directives en matière de santé publique du gouvernement fédéral, de la province qui vous accueille ainsi que de l'établissement où vous réalisez vos recherches (le cas échéant). Vous devez également vous conformer à toutes les instructions fournies par Mitacs, y compris, sans s'y limiter, les arrangements concernant le logement et les vols, ainsi que les documents d'immigration et les dates de voyage, etc. Mitacs ne couvrira aucuns frais engagés si la ou le stagiaire n'a pas suivi ses instructions.

4. Vous devez remplir un sondage de mi-parcours et un sondage final administré par Mitacs pour évaluer votre expérience du programme et recevoir un certificat d'achèvement.
5. Vous devez vous renseigner auprès de votre établissement d'attache au sujet des conditions et mesures nécessaires pour participer au programme SRG.

Immigration

6. Veuillez prendre note que Mitacs n'est pas votre représentant pour l'immigration et ne peut vous fournir de conseils en la matière. Mitacs vous transmettra les renseignements qui sont disponibles sur les sites Web gouvernementaux publics d'Immigration Canada pour vous aider à comprendre le processus d'immigration, mais Mitacs ne peut en aucun cas vous offrir de garantie quant à l'obtention d'un résultat positif à votre demande d'immigration.
7. Veuillez prendre note que les exigences en matière d'immigration varient en fonction de votre profil et de votre pays d'origine. Pour cette raison, tous les délais indiqués sur le site Web d'immigration Canada dépendent de votre situation : <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/demande/verifier-delaix-traitement.html>. Vous êtes responsable de commencer votre processus aussitôt que possible et de vous renseigner sur toutes les exigences d'immigration au moment de faire votre demande, car ces exigences peuvent changer en tout temps.
8. Vous avez l'entière responsabilité de respecter toutes les exigences relatives à l'immigration, aux voyages et aux douanes de tout pays ou de toute région que vous devez traverser pour vous rendre au Canada ou en repartir.



Annexe B : Lettre que le ou la stagiaire de Stage de recherche Globalink doit remettre à l'agent de l'agence des services frontaliers du Canada (ASFC) à son arrivée au Canada

8 février 2024

Objet : Délivrance de la fiche de visiteur pour permettre à [STUDENT FULL NAME] de participer au programme Stage de recherche Globalink

À l'agent ou agente des services frontaliers :

Cette demandeuse ou ce demandeur postule au titre de la catégorie de dispense de permis de travail de courte durée de 120 jours pour le poste de chercheuse ou chercheur de Stage de recherche Globalink de Mitacs. **Veillez consulter la Lettre d'octroi de bourse ci-jointe pour obtenir toutes les précisions concernant la recherche et le professeur superviseur ou la professeure superviseure de l'université canadienne.**

Conformément aux exigences de la catégorie dispense de permis de travail de courte durée de 120 jours, la demandeuse ou le demandeur :

- vient travailler en tant que chercheuse ou chercheur pendant 120 jours consécutifs ou moins et n'a pas obtenu, dans les 12 derniers mois, de dispense en vertu de la politique d'intérêt public facilitant l'entrée au Canada pour un travail de courte durée;
- a reçu une offre d'un établissement d'enseignement canadien qui est financé par l'État et qui confère des diplômes (au niveau universitaire) ou de son institut de recherche affilié.

Veillez fournir à la demandeuse ou au demandeur une fiche du visiteur et ajouter la mention : « Dispense de permis de travail à court terme de 120 jours — Politique d'intérêt publique ». Sans ce document, la demandeuse ou le demandeur pourrait être dans l'impossibilité d'obtenir un numéro d'assurance sociale (NAS) ou d'ouvrir un compte bancaire au Canada. L'obtention d'un NAS et l'ouverture d'un compte bancaire canadien sont deux exigences auxquelles doit satisfaire la demandeuse ou le demandeur pour pouvoir participer au programme Stage de recherche Globalink de Mitacs.

Vous trouverez d'autres renseignements sur la dispense de permis de travail de courte durée de 120 jours ici :

<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/publications-guides/bulletins-guides-operationnels/residents-temporaires/travailleurs-etrangers/exemption-chercheur.html>.



Salutations distinguées,

Pearl Vas

Gestionnaire, Mise en œuvre des programmes et des compétences

pvas@mitacs.ca

EXAMPLE